

CHALET	SAISON	LACS DE PÊCHE	PLAN DE PÊCHE	EMBARCATION	ACCÈS LACS	DISTANCE LAC
Riv. Matane 4	31 mai – 2 sept.	Lebreux ++	Rotation 1jr/2	2 par lacs	4x4	20 km
		Vidrien ++	Rotation 1jr/2		4x4	13 km
Duvivier 1 à 5	24 mai – 2 sept.	Duvivier +	Tous les jours	2 par lacs	automobile	0 km
		Mius *	Attribution 48h à l'accueil	Selon disponibilité	camionnette	5 km
		Manet			camionnette	10 km
Martel	24 mai – 7 juillet	Martel ++	Tous les jours	2 par lacs	camionnette	0 km
		Lavoie	Attribution 48h à l'accueil	Selon disponibilité	camionnette	5 km
		Gunn 3 +			camionnette	12 km
Lac Matane 1 à 3	31 mai – 2 sept.	Lebreux ++	Rotation 1jr/2	2 par lacs	4X4 ou VTT**	18 km
		Vidrien ++	Rotation 1jr/2		4X4 ou VTT**	11 km
		Matane	Attribution 48h à l'accueil	Selon disponibilité	automobile	0 km
		Gros ruisseau +			4X4 ou VTT**	15 km
Étang-truite 1 et 2 →	24 mai – 2 sept.	Étang	Rotation 1jr/2	2 par chalet	Automobile	0 km
		Bonjour +	Tous les jours	Selon disponibilité	Automobile	9 km
Presqu'île 1 à 5 →	24 mai – 30 juin	Tallard ++	Attribution 48h à l'accueil		Camionnette	15 km
		Dunière			Camionnette	3 km
		Gros ruisseau +			4X4	20 km
		Matane		Automobile	17 km	
Presqu'île 1 à 5	1er juillet – 2 sept.	Étang	Soir d'arrivé et rotation 1jr/2 par la suite	2 par chalet	Automobile	0 km
		Bonjour +	Tous les jours	Selon disponibilité	Automobile	9 km
		Tallard ++	Attribution journalière à l'accueil		Camionnette	15 km
		Dunière			Camionnette	3 km
		Gros ruisseau +			4X4	20 km
		Matane		Automobile	17 km	
Simoneau 1 et 2	31 mai – 2 sept.	Simoneau	Tous les jours	2 par chalet	camionnette	0 km
Behrend	7 juin - 2 sept.	Behrend ++	Tous les jours	2 par lacs	4X4	0 km
		Du Versant			4X4	2 km

Légende et informations complémentaires

* Lac Mius - Non disponible à la pêche pour la période comprise entre le 8 juillet et le 4 août 2024 en raison d'une fraie hâtive.

** VTT secteur Lac Matane: Accès à tous les plans d'eau à partir du chalet.

+ Ensemencement d'omble de fontaine de 23-30 cm, en cours de saison

++ Ensemencement d'omble de fontaine de 23-46 cm, en cours de saison

Dans les lacs avec ensemencement d'omble de fontaine, des efforts importants sont déployés pour améliorer la qualité de pêche sur ces plans d'eau et la remise à l'eau y est interdite.

Valider avec la réserve pour les conditions du chemin d'accès en début de saison.

Il est maintenant possible de réserver d'autres lacs que ceux mentionnés ci-dessus, certaines conditions s'appliquent.

La limite de prise quotidienne et de possession administrative est de 7 truites mouchetées pour tous les lacs de la réserve.

Le plan de pêche n'est pas garantie tel quel, des modifications peuvent être apportées sans préavis avant ou pendant la saison. Prenez note que lorsque le contingent d'un lac sera atteint, il sera fermé

CHALETS	Lac	1
Matane		2

Circulation autorisée en VTT pour accéder à tous les plans d'eau

N.B. : Chaque numéro de couleur correspond au numéro de chalet et vous indique le plan d'eau autorisé pour la pêche selon la date choisie.

LACS OFFERTS	MAI							JUIN																														
	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
LEBREUX								2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
VIDRIEN								1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1

LACS OFFERTS	JUILLET																																			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M					
LEBREUX	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	
VIDRIEN	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1

LACS OFFERTS	AOÛT																															SEP			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2		
	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L		
LEBREUX	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
VIDRIEN	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1

N.B. Référez-vous au tableau ci-haut pour déterminer le plan d'eau auquel vous avez accès selon le chalet et la date du séjour.

Pour tout ces 2 lacs, il y a deux chaloupes fournies par chalet pour chaque plan d'eau.

Prenez note que lorsque le contingent d'un lac sera atteint, il sera fermé

INFORMATION IMPORTANTE

Camion 4x4 ou VTT recommandé pour tous les lacs sauf le lac Matane.

Chemins de montagne rocailleux. Demandez le droit d'accès à l'accueil pour les VTT.

Il n'est pas possible de circuler partout dans la réserve en VTT, une carte indiquant les chemins permis vous sera remis lors de votre enregistrement à l'accueil John.

Distance en km à partir des chalets

Lac Matane : 500 m

Lac Vidrien : 11 km

Lac Lebreux : 18 km

Lac du Gros Ruisseau : 15 km

ATTENTION - IMPORTANT

Les lacs **Matane et Gros ruisseau** sont offerts en formule 48h à l'avance ou sur disponibilité lors de votre séjour. D'autres lacs pourraient également être disponibles. Pour réserver votre plan de pêche 48h avant votre séjour, **418 224-3345 option 1**

CHALET
Secteur Étang à la truite

Lacs offerts (ci-dessous) selon le chalet choisi

Lac Bonjour Lac Bonjour et Étang à la truite

CHALETS	MAI											JUIN																														
	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30				
	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D				
ÉTANG 1																																										
ÉTANG 2																																										
PRESQU'ÎLE 1																																										
PRESQU'ÎLE 2																																										
PRESQU'ÎLE 3																																										
PRESQU'ÎLE 4																																										
PRESQU'ÎLE 5																																										

CHALETS	JUILLET																																								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31										
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M										
ÉTANG 1																																									
ÉTANG 2																																									

CHALETS	AOÛT																															SEP									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2								
	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L								
ÉTANG 1																																									
ÉTANG 2																																									

N.B. Référez-vous au tableau ci-haut pour déterminer le plan d'eau auquel vous avez accès selon le chalet et la date du séjour.

Pour les chalets Presqu'île, référez vous au plan de pêche général pour les mois de juillet à septembre

Prenez note que lorsque le contingent d'un lac sera atteint, il sera fermé

ATTENTION - IMPORTANT

Les lacs **Tallard, Dunière, Gros ruisseau et Matane** sont offerts en formule 48h à l'avance ou sur disponibilité lors de votre séjour. D'autres lacs pourraient également être disponibles.
Pour réserver votre plan de pêche 48h avant votre séjour, **418 224-3345 option 1**

Lac adjacent à tout ces chalets = Lac Étang à la truite.

8 KM sépare le Lac Bonjour des chalets Presqu'île.

9 KM sépare le Lac Bonjour des chalets Étang.

CHALET
Rivière Matane #4
Lac Matane #3

4

3

N.B. : Chaque numéro de couleur correspond au numéro de chalet et vous indique le plan d'eau autorisé pour la pêche selon la date choisie.

	MAI							JUIN																														
LACS OFFERTS	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
LEBREUX								3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3
VIDRIEN								4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4

	JUILLET																																			
LACS OFFERTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M					
LEBREUX	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	
VIDRIEN	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4

	AOÛT																															SEP			
LACS OFFERTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2		
	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L		
LEBREUX	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3
VIDRIEN	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4	3	4

N.B. Référez-vous au tableau ci-haut pour déterminer le plan d'eau auquel vous avez accès selon le chalet et la date du séjour.

Pour tout ces 2 lacs, il y a deux chaloupes fournies par chalet pour chaque plan d'eau.

Prenez note que lorsque le contingent d'un lac sera atteint, il sera fermé

Aucun lac adjacent à ce chalet, mais la rivière Matane passe devant

Pour la pêche au saumon, vous pouvez contacter la zec de la rivière Matane au 418 562-0000 ou www.rivierematane.com

INFORMATION IMPORTANTE

Camion 4x4 recommandé pour tous les lacs.

Chemins de montagne rocailleux.

** Il est maintenant possible de réserver d'autres lacs que ceux mentionnés ci-dessus, certaines conditions s'appliquent.

Distance en km à partir des chalets

13 KM sépare le Lac Vidrien du chalet #4 et 11 KM du chalet #3.

20 KM sépare le Lac Lebreux du chalet #4 et 18 Km du chalet #3.